

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023**

DEL-2023-175

L'An deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS,
MM. BARRY, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DEAGE, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, REY, SONNERAT.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme WENDLING,
MM GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN.

Suppléants : M. PERISSOUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE.

MM. BUFFLIER, BOUCHET, CHARLOT-FLORENTIN, GILLET, MARTIN-COCHER, ROLLIN, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BURNET, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GAUDIN, GILET, GONDA, GYSELINCK, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, MUGNIER, OBERLI, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, JAILLET,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.

Peuvent prendre part au vote de cette délibération : les délégués des collèges des communes sous concession des secteurs d'Annecy, Bonneville, Saint-Julien et Thonon et du collège des communes sous ELD.

| | |
|---|------------|
| Membres en exercice : | 104 |
| Présents : | 43 |
| Membres habilités à prendre part au vote : | 85 |
| Votants : | 33 |
| Représentés par mandat : | 8 |

Objet : COMPETENCE OPTIONNELLE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES » - DEMANDE DE SUBVENTION DE LA PART DE LA MISSION FACE POUR LES ZONES RURALES

Exposé du Président,

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, un volet « Résilience Energétique » a été ouvert et permet aux autorités compétentes d'obtenir une aide financière dans le cas de développement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques pour la mobilité électrique dans les zones rurales.

L'appel à projets du Ministère de la Transition Ecologique concerne les opérations conduites par les autorités compétentes pour des projets relevant des sous-programmes « opérations de transition énergétique » et « développement de solutions innovantes permettant une gestion plus efficace du réseau électrique ».

S'agissant des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques et hybrides rechargeables, il apparaît nécessaire et utile de renforcer les secteurs en zone rurale pour compléter le maillage.

Les projets recensés font l'objet de plusieurs caractéristiques :

- Compléter le maillage du réseau eborn dans des zones rurales ne disposant pas de bornes de recharge avec des bornes lentes, accélérées et rapides. Le choix des infrastructures sera défini pour répondre aux besoins identifiés des communes.
- Compléter le maillage du réseau eborn où la borne déjà déployée fonctionne bien et après analyse des données d'exploitation, il semble nécessaire de venir renforcer l'offre déjà en place.
- Mettre en place une expérimentation Offre de Raccordement Alternative – Basse Tension (ORA-BT) à MORZINE. Cette expérimentation vise à offrir un service de recharge bien que le réseau électrique actuel soit contraint, sans engendrer de travaux de renforcement. Cette expérimentation est déployée avec ENEDIS.

Considérant l'éligibilité des dossiers présentés, il y a lieu de solliciter le Ministère de la Transition Ecologique, via le programme spécial du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACé), pour bénéficier d'une subvention au titre de la programmation 2024.

Les programmations FACé 2021, 2022 et 2023 ont fait l'objet d'une demande financière. Le SYANE a reçu un avis favorable pour ces trois programmations. Chaque programmation a permis le déploiement d'une dizaine de bornes par année.

La programmation 2024 permettrait de poursuivre cette stratégie. L'enveloppe de subvention envisagée se porterait à hauteur de 212.924,23 € HT avec une dizaine de nouvelles bornes et le déploiement de l'expérimentation pour un montant de travaux de 310.655,29 € HT.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la sollicitation d'une aide financière dans le cadre du FACé auprès des services du Ministère de la Transition Ecologique pour la programmation 2024,
2. à autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour assurer la perception de ces subventions et le bon déroulé des opérations.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.


Syane
ENERGIES A N°1 MÉRIDIEN